

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique unique portant sur une déclaration de projet valant mise en compatibilité N°1 du PLU de Linxe, l'intérêt général du projet et un permis de construire pour un projet de centrale photovoltaïque sur la commune de Linxe.

Demandeurs : **Monsieur Pierre-Alexandre CICHOSTEPSKI**
Représentant de la SAS SOLEIL ELEMENTS 42
5 rue Anatole France
34 000 MONTPELLIER

Monsieur Philippe MOUHEL
Président de la Communauté de Communes Côte Landes Nature
272 avenue Jean-Noël SERRET – 40260 CASTETS

Une enquête publique unique portant sur le projet susmentionné, est ouverte à la mairie de Linxe, siège de l'enquête publique, durant 32 jours consécutifs, **du mercredi 06 novembre 2024 à 09h00 au samedi 07 décembre à 12h00**

Le président de la communauté des communes de Côte Landes Nature est l'autorité compétente pour approuver la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité n° 1 du PLU de Linxe.

La préfète des Landes est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté d'autorisation de permis de construire.

Monsieur Cédric GRANGER a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, et Madame Valérie BODERE en qualité de suppléant, par décision n° E2400091/64 du président du tribunal administratif de Pau du 18 septembre 2024.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment les éléments du PLU modifiés, le bilan de la concertation, les pièces exigibles par la réglementation applicable au permis de construire, ainsi que l'étude d'impact, le résumé non technique, les avis de l'autorité environnementale et les réponses du maître d'ouvrage :

- sur support papier : à la mairie de Linxe, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit du lundi au jeudi de 08h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h00 et le vendredi de 08h30 à 13h00 et de manière exceptionnelle les samedis 30 novembre 2024 et 7 décembre 2024 de 09h00 à 12h00 ;
- sur un poste informatique : à la mairie de Linxe, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit du lundi au jeudi de 08h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h00 et le vendredi de 08h30 à 13h00 et de manière exceptionnelle les samedis 30 novembre 2024 et 7 décembre 2024 de 09h00 à 12h00 ;
- sur le site internet des services de l'État dans les Landes : à l'adresse suivante www.landes.gouv.fr puis sélectionner rubrique Publications – Publications légales – Enquêtes publiques.
- sur le site internet de la Communauté de Communes Côte Landes Nature : à l'adresse suivante : <https://www.cc-cln.fr>, onglet « aménager et préserver » puis sélectionner la rubrique « Planification et aménagement du territoire » puis « Enquêtes publiques et mises à disposition du public ».

Du mercredi 06 novembre 2024 à 9 h00 au samedi 07 décembre à 12h00, les observations et propositions relatives au projet pourront être :

- consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Linxe, siège de l'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;
- envoyées par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie Linxe, siège de l'enquête publique – 2 place de l'Église - 40260 Linxe ;
- transmises par courriel à ddtm-bajep-participation-du-public@landes.gouv.fr **avant le samedi 07 décembre 2024 à 12h00** Elles devront porter la mention : « à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur (DPMECDU_PC CPV LINXE) ».

Monsieur Cédric GRANGER recevra le public à la mairie de Linxe aux dates et heures suivantes :

- Mercredi 13 novembre 2024 : de 09h00 à 12h00
- Mercredi 20 novembre 2024 : de 14h00 à 17h00
- Samedi 30 novembre 2024 : de 09h00 à 12h00
- Samedi 7 décembre 2024 : de 09h00 à 12h00

Toute information sur ladite demande pourra être sollicitée auprès de :

- Monsieur Geoffroy MOINIER – SAS SOLEIL ELEMENTS 42 – 5 rue Anatole FRANCE – 34 000 MONTPELLIER – geoffroy.moinier@elements.green,

pour le permis de construire d'une centrale photovoltaïque ;

- Monsieur le Président de la Communauté de Communes Côte Landes Nature, compétente en « plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale »
- Communauté de Communes Côte Landes Nature, 272 avenue Jean-Noël SERRET – 40260 CASTETS,

pour la Déclaration de Projet Emportant Mise en Compatibilité N° 1 du PLU de Linxe.

Le commissaire enquêteur transmettra le rapport unique d'enquête, à la direction départementale des territoires et de la mer des Landes avec ses conclusions motivées séparées au titre de chacune des enquêtes publiques initialement requises, en précisant si son avis est favorable, favorable sous réserves ou défavorable à chaque projet, ceci dans un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Une copie du rapport, avis et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de Linxe, siège de l'enquête publique, à la communauté des communes, à la direction départementale des territoires et de la mer des Landes – service aménagement et risques (SAR) (05 58 51 30 73) ainsi que sur les sites internet :

- www.landes.gouv.fr rubrique Publications – Publications légales – Enquêtes publiques.
- <https://www.cc-cln.fr>